Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SARL LCS – Constitution de société

Référence : L015473

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 9 décembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

SARL LCS – LE CORRE CHAUFFAGE SANITAIRE au capital de 7.500 euros 5 bis, Kertugdual 22580 LANLOUP AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 novembre 2022 à LANLOUP, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société à responsabilité limitée (SARL). DÉNOMINATION : LCS – LE CORRE CHAUFFAGE SANITAIRE SIGLE : LCS SIÈGE SOCIAL : 5 bis, Kertugdual 22580 LANLOUP. OBJET : La société a pour objet toutes activités de plomberie, chauffage, sanitaire, les activités d'entretien de tous systèmes de chauffage, climatisation, ventilation et de distribution de fluides ; et plus généralement, toutes opérations commerciales, civiles ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation. DURÉE : 99 ans RCS de SAINT-BRIEUC. CAPITAL : 7.500 euros. GÉRANCE : Monsieur Stéphane LE CORRE demeurant à LANLOUP – 22580 – 5 bis, Kertugdual. Pour avis et mention La Gérance

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE